

SAINT CRÉPIN D'AUBEROCHE

BULLETIN D'INFORMATION

Juin 2026



Au lendemain des élections municipales, je tenais à m'adresser à vous avec simplicité et sincérité.

Par votre mobilisation et votre confiance, vous avez choisi de confier à nouveau la conduite de notre commune à la liste « **Agir Ensemble pour Saint-Crépin** ».

Je vous en remercie très chaleureusement.

Ce résultat, marqué par une belle participation et un taux de bulletins blancs et nuls très faible, montre combien vous êtes attachés à votre commune, à son cadre de vie, à son esprit et à son avenir.

Avec Myriam, Patrick et Solange, élus adjoints, et l'ensemble du Conseil municipal, anciens et nouveaux, nous formons une équipe soudée, animée par la même volonté : Servir notre commune avec sérieux, bon sens et proximité.

Au fil des années, nous avons vu notre village évoluer, accueillir de nouveaux habitants, tout en conservant ce qui fait sa richesse : sa qualité de vie, ses paysages, ses liens humains, cette convivialité qui fait que l'on s'y sent bien.

C'est dans cet esprit que nous continuerons à agir, en étant à l'écoute, présents sur le terrain, attentifs aux attentes de chacun, qu'il s'agisse des familles, des aînés, des nouveaux arrivants comme des habitants de toujours.

Nous poursuivrons les actions engagées pour améliorer le cadre de vie, renforcer la sécurité, entretenir notre patrimoine et faire vivre notre commune, notamment à travers ses associations et ses moments de partage.

Mais au-delà des projets, c'est bien l'esprit de notre village que nous voulons préserver : celui du respect, de la solidarité et du vivre ensemble.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacun pour continuer à faire de Saint-Crépin-d'Auberoche une commune vivante, accueillante et fidèle à ses valeurs.

Clovis TALLET

Maire de Saint-Crépin-d'Auberoche

Commissions communales - CM 2026

1 - Commission des finances

- LAMI Myriam
- SCHLERNITZAUER Solange
- BAYLE Jean-Marc
- BOURGES Christelle

2 - Commission de l'environnement, de l'agriculture.

- ROUSSEL Patrick
- BAYLE Jean-Marc
- CHAZELAS Damien
- LABAYE Denis
- BOURGES Christelle
- VOUTERS Clément

3 - Commission de la culture, du jumelage, de l'animation et des loisirs.

- ROUSSEL Patrick
- SCHLERNITZAUER Solange
- BAYLE Jean-Marc
- DEVAUX Véronique

4 - Commission de la voirie et des bâtiments publics.

- STRUCK Audrey
- CHAZELAS Damien
- LABAYE Denis
- BOURGES Christelle
- VOUTERS Clément

5 - Commission de la communication.

- LAMI Myriam
- SCHLERNITZAUER Solange
- BAYLE Jean-Marc
- STRUCK Audrey
- CHAZELAS Damien

Délégués dans les organismes extérieurs

NOM DE LA STRUCTURE	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24)	- TALLET Clovis - LABAYE Denis	- LAMI Myriam - SCHLERNITZAUER Solange
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Thenon (SIVS)	- STRUCK Audrey - BOURGES Christelle	- VOUTERS Clément - DEVAUX Véronique

Centre communal d'action sociale

Président : TALLET Clovis

Vice - Présidente : STRUCK Audrey

Elus par le Conseil Municipal

- LAMI Myriam
- STRUCK Audrey
- CHAZELAS Damien
- BOURGES Christelle

Nommés par Le Maire

- DELRIEUX Roselyne
- HEURTAULT DE LAMERVILLE Roselyne
- SIMEON Jacques
- SOUNALET Danielle

Référents communaux

SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement)

- BAYLE Jean-Marc

CLETC du Grand Périgueux (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges)

- LAMI Myriam

Programme Habitat « Amélia 2 » du Grand Périgueux

- STRUCK Audrey

« Schéma cyclable » du Grand Périgueux

- ROUSSEL Patrick

Comité de gestion Gymnase de St Pierre

- DEVAUX Véronique
- VOUTERS Clément

Conseiller de la Défense

- LABAYE Denis

Référent Petite Enfance du Grand Périgueux

- SCHLERNITZAUER Solange

Comités Communaux Feux de Forêt du SMO DFCI 24, référent forêt / bois

- CHAZELAS Damien
- LABAYE Denis



Le 113ème Tour de France passera par Saint Crépin d'Auberoche le **samedi 11 juillet 2026**.

Voici quelques informations qui vous seront utiles pour vivre pleinement cette journée inoubliable pour notre commune.

Le Parcours

Dans le cadre de la 8ème étape : Périgueux - Bergerac, les coureurs emprunteront la route départementale 6089 (Ancienne RN 89) dans le Bourg de Saint Crépin d'Auberoche.

Le passage de la caravane publicitaire est prévu à 11 H 26.

L'horaire de passage des coureurs se situe vers 13 H 40 pour une vitesse de 46 Km / H de moyenne.

La réouverture de la route sera effective après le passage du véhicule signalé « **Fin de course** ».

Règles de circulation et de stationnement

A l'occasion de la 8ème étape du Tour de France cycliste, la circulation dans les deux sens et le stationnement des deux côtés de la route, seront interdits sur la route départementale N° 6089, en agglomération, **le samedi 11 juillet 2026 de 9 H 00 à 18 H 00,**

La circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits sur les voies communales suivantes, **le samedi 11 juillet 2026 de 9 H 00 à 18 H 00 :**

- Route Jean Nouvel, du passage à niveau SNCF à la Route Départementale N° 6089.
- Route Eugène Le Roy, sur un linéaire de 500 m à partir du Bourg de Saint Crépin d'Auberoche en direction de Saint Geyrac.
- Place de l'Eglise.

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit du **mercredi 8 juillet à partir de 9 H 00 au samedi 11 juillet 2026 à 18 H 00 :**

- Parking de la Mairie, parking salle des fêtes, espace des camping- cars.

Tout véhicule gênant sera enlevé par la fourrière.

Les consignes de sécurité et d'organisation

Ne traversez pas devant la caravane publicitaire et devant les coureurs.

Tenez vos enfants par la main

Si vous détenez des animaux, vous devrez vous assurer qu'ils ne créent pas de danger lors du passage de la caravane et des coureurs.

Pensez à informer vos prestataires pour **les soins à domicile et le portage des repas**.

L'utilisation des drones est interdite pour des raisons de sécurité.

Les animations du samedi 11 juillet 2026

Restauration :

- Compte-tenu des horaires de passage du Tour de France dans le Bourg de Saint Crépin d'Auberoche, vous pourrez déguster des grillades préparées par le Cyclo Club Auberochois.
- Une buvette sera installée près de la salle des fêtes, par le comité des fêtes et l'association Passion Rando Trail.

Ecran géant :

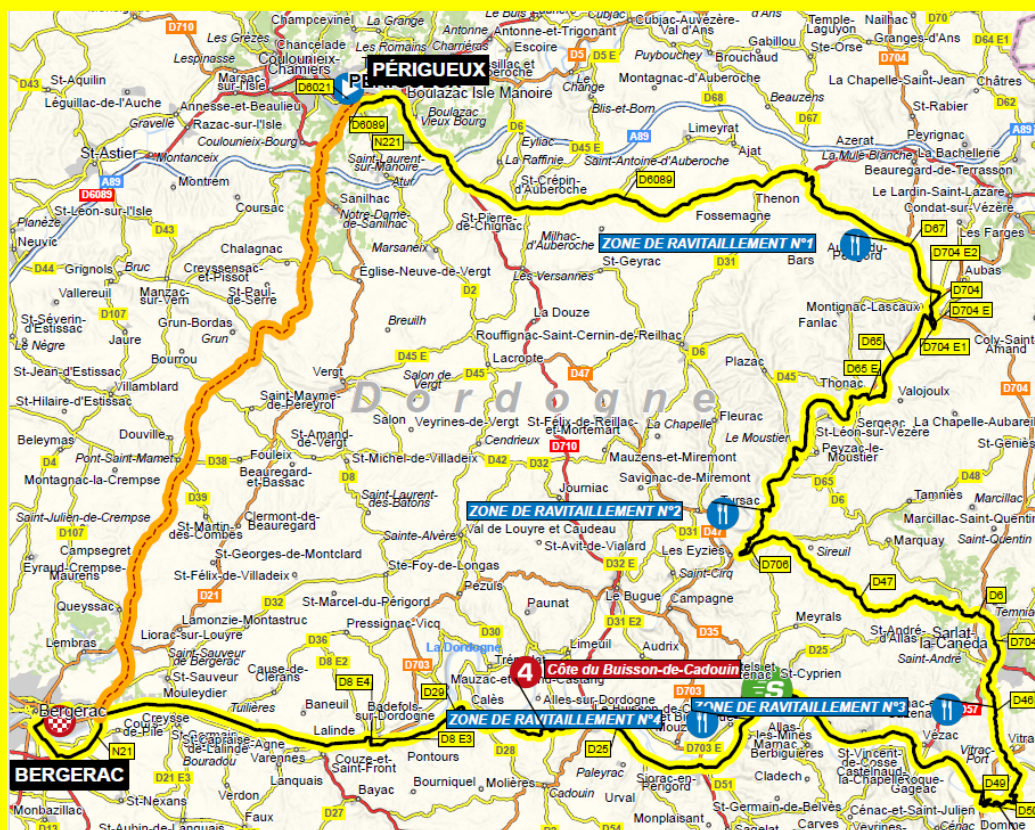
- Un écran géant sera installé place de la Mairie pour vous permettre de suivre le déroulement de l'étape.

Jumelage :

- La salle d'animation de la Mairie accueillera une exposition consacrée au jumelage de Saint Crépin d'Auberoche avec la commune espagnole de Valderredible.

Décorations :

- Un visuel du Tour de France, avec le nom de la commune, sera installé sur la façade de la Mairie.
- Mise en place de guirlandes, fanions, ballons...



Pour tout renseignement
contacter la Mairie
05 53 02 87 87

Inventaire de la faune et de la flore aquatique de Saint Crépin d'Auberoche

PRÉAMBULE

A la suite d'un aménagement avec une création de zone humide dans la commune de Saint Crépin d'Auberoche, des prélèvements ont été réalisés pour suivre la colonisation de la faune et de la flore aquatiques.

Il ne s'agit pas de déployer une méthode d'inventaire exhaustif, mais d'effectuer plusieurs prélèvements afin de caractériser, l'année suivant les travaux, la biodiversité aquatique du site.

Ces prélèvements ont été réalisés le 16/04/2025.

Ce document constitue la restitution de cette opération.

FLORE ET FAUNE AQUATIQUES DE SAINT CRÉPIN D'AUBEROCHE

FLORE

Indépendamment des plantations, une végétation aquatique s'est implantée.

Il s'agit d'espèces caractéristiques des milieux aquatiques. La connexion avec le Manoire et les crues hivernales ont pu favoriser l'arrivée des graines.

Les espèces suivantes sont présentes dans la nouvelle zone humide :

- La Menthe aquatique, *Mentha aquatica* ;
- Le Rubanier d'eau, *Sparganium erectum* ;
- Le Jonc courbé, *Juncus inflexus* ;
- L'Ache faux-cresson, *Apium nodiflorum* ;
- Le plantain d'eau, *Alisma plantago-aquatica* ;
- Le Cératophylle submergé, *Ceratophyllum submersum*.



Aperçu de la zone humide (le 16/04/25).



La Menthe aquatique, *Mentha aquatica*.



Rubanier d'eau, *Sparganium erectum*.



_Jonc courbé,
Juncus inflexus.



Ache faux-cresson,
Apium nodiflorum.



Ceratophylle submergé, *Ceratophyllum demersum*.

FAUNE

La faune a bien colonisé le milieu avec des espèces caractéristiques des zones humides de la région :

- Annélides Oligochètes ;
- Mollusques Gastéropodes, *Physa* sp. ;
- Mollusques Gastéropodes, *Lymnea* sp. ;
- Insectes hétéroptères Notonecte, *Notonecta viridis* ;
- Insectes hétéroptères *Plea leachi* ;
- Insectes Odonates, *Anax* sp. (larve de Libellule);
- Insectes Odonates, *Calopteryx* sp. (larve de Libellule);
- Insectes Éphéméroptère Baetidae ;
- Insectes Diptères Culicidae ;
- Insectes Diptères Chironomidae ;
- Insectes Diptères Ceratopogonidae ;
- Insectes Trichoptères ;
- Crustacés Amphipodes, *Gammarus* sp. ;
- Crustacés Isopodes, *Asellus* sp. ;
- Crustacés Décapodes, Écrevisse de Louisiane, *Procambarus clarkii*.
A noter que cette espèce est une espèce particulièrement invasive
- Complexe des Grenouilles vertes, *Pelophylax* sp.



Insecte, hétéroptère, *Notonecta viridis*.



Insecte, hétéroptère, *Notonecta viridis*



Crustacés Amphipodes *Gammarus* sp.



Crustacés Isopodes *Asellus* sp.



L'Écrevisse de Louisiane, *Procambarus clarkii*.

Rendez-vous aux jardins

7 juin 2025
St-Crépin-d'Auberoche

La zone humide, ses fonctions et sa biodiversité ont été présentées à l'occasion des « Rendez-vous aux jardins », portés par le Ministère de la Culture le 7 juin 2025 et organisés par le CAUE de Dordogne.

Cette journée a été coanimée par Aurélie BRUNAT du CAUE 24 et Emilie CHAGNON, architecte paysagiste.



MISE À DISPOSITION D'UN VÉHICULE 9 PLACES PAR LE GRAND PÉRIGUEUX

Dans le cadre de sa politique de mobilité solidaire, le Grand Périgueux met à la disposition des communes de Saint-Pierre-de-Chignac, La Douze, Saint-Geyrac et Saint-Crépin-d'Auberoche, un véhicule de 9 places destiné à faciliter les déplacements collectifs de leurs habitants.

Pour notre secteur, ce véhicule est placé sous la responsabilité de la commune de Saint-Crépin-d'Auberoche et stationné au garage communal.

Ce véhicule est exclusivement destiné aux déplacements présentant un intérêt public ou un caractère collectif. Son utilisation est réservée :

- Aux élus
- Aux agents communaux
- Aux membres déclarés des associations de la commune

Les trajets sont limités au territoire de la Dordogne et aux départements limitrophes.

Les communes partenaires s'engagent à assurer la bonne gestion, l'entretien et le suivi du véhicule dans le respect des dispositions prévues par la convention conclue avec le Grand Périgueux. Elles veillent également à diffuser les modalités d'utilisation auprès de toute personne susceptible d'être intéressée par ce service.

Sorties collectives organisées :

Afin de faciliter l'accès aux commerces et aux services du territoire, des déplacements collectifs sont proposés régulièrement :

Le mercredi matin, départ à 9 h 00 pour le marché de Périgueux.

Le vendredi matin, départ à 8 h 30 à destination d'Hyper U.

Les personnes souhaitant participer à l'une de ces sorties sont invitées à s'inscrire auprès du secrétariat de mairie au 05 53 02 87 87, au plus tard l'avant-veille du déplacement.

Projets à venir :

Dans le prolongement de ces actions de mobilité et de lien social, un programme de découvertes et de visites du patrimoine de la Dordogne est actuellement à l'étude pour la prochaine rentrée.

Ces sorties permettront aux habitants connaissant des soucis de mobilité, de découvrir ou redécouvrir les richesses historiques, culturelles et naturelles de notre département tout en partageant des moments conviviaux.

Les destinations, dates et modalités d'inscription feront l'objet d'une communication ultérieure de la mairie.

Pour toute question relative à l'utilisation du véhicule ou à l'organisation des déplacements, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



INFORMATIONS DIVERSES

Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte :

- le lundi : 14 H à 18 H
- le mardi : 14 H à 18 H
- le mercredi : 9 H à 12 H
- le jeudi : 14 H à 18 H
- le vendredi : présence administrative
- le samedi : 9 H à 12 H



Site Internet :

www.saint-crepin-dauberoche.fr

Adresse Mail

- Secrétariat de la Mairie : secretariat@saintcrepindauberoche.com
- Bureau du Maire : maire@saintcrepindauberoche.com

Location salle d'animation

D'une capacité de 150 places assises, la salle d'animation dispose d'une cuisine entièrement équipée.

La vaisselle, les couverts sont également disponibles.

Montant de la location :

- Habitants de la commune : 150 €
- Hors commune : 350 €

Une caution d'un montant de 500 € est exigée pour toute location ainsi qu'une attestation d'assurance de responsabilité civile.

Si vous souhaitez utiliser la salle d'animation,
contacter la Mairie au 05 53 02 87 87



Marché du vendredi matin

Tous les vendredis matin de 10 h 00 à 12 h 00,
venez découvrir les producteurs locaux :

- La fromagerie 'Les P'tits Chèvres'
Milhac d'Auberoche.

Fabrication de fromages au lait cru de chèvre,
moulés à la louche et retournés à la main avec amour
et passion !

Cabécous, tommes, chèvres frais, chèvres secs, ...
et pain de la boulangerie de Limeyrat.

Nous accueillerons d'autres producteurs avec plaisir !



Résultat du recensement de la population - février 2026

- 180 logements - 313 habitants
- 145 résidences principales
- 19 résidences secondaires ou gîtes
- 16 logements vacants ou catégorie indéterminée



LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale continue de s'enrichir en ouvrages divers et variés pour le plus grand plaisir des lecteurs. Plus de 4000 titres sont actuellement à votre disposition.

Romans (fictions, terroirs, policiers), documentaires, biographies ... de nombreuses nouveautés sont désormais disponibles pour les adultes, avec également les dernières sorties en librairie à découvrir sans attendre.

Petit rappel : la municipalité est adhérente à la médiathèque, ce qui permet d'emprunter gratuitement des ouvrages d'auteurs qui ne sont pas en notre possession. N'hésitez pas à solliciter Solange et Myriam pour vos demandes ou recherches de livres.



Un grand merci à tous les donateurs qui, par leur générosité, participent à faire vivre et grandir notre bibliothèque au fil des années !

A ce sujet, nous serions désireux de compléter notre collection de bandes dessinées pour enfants et accepterions vos dons avec gratitude.

Le troc des livres 2025 ayant rencontré un franc succès, nous vous proposons d'organiser le prochain à la rentrée 2026.

Les dates précises vous seront communiquées ultérieurement.

Au plaisir de vous accueillir encore plus nombreux !

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants :

- Le mardi de 14 h 45 à 16 h 45
- Le mercredi de 14 h 30 à 17 h
- Le samedi de 10 h à 12 h

Durant les vacances scolaires d'été, la bibliothèque sera ouverte les samedis matins de 10 h à 12 h, hormis le samedi 15 août.



Avis de distribution des Sacs Jaunes 2026

Salle du Conseil Municipal

- Vendredi 3 juillet : 14 h 00 à 18 h 00
- Samedi 4 juillet : 9 h 00 à 12 h 00
- Lundi 6 juillet : 14 h 00 à 18 h 00

Mairie de Saint Crépin d'Auberoche

50, Allée du colonel Arnaud Beltrame - 24330 - SAINT CREPIN D'AUBEROCHE
☎ 05 53 02 87 87



DÉCHÈTERIE DE SAINT CRÉPIN D'AUBEROCHE

Horaires d'ouverture de la déchèterie

DU 1/09 au 30/06

Mercredi : 9 h - 12 h

Samedi : 14 h - 17 h 45

DU 1/07 au 31/08

Mercredi - les semaines impaires : 7 h 30 - 13 h (fermée les semaines paires)

Samedi - les semaines paires : 7 h 30 - 13 h (fermée les semaines impaires)



BRUITS DE VOISINAGE



- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



PREFET DE LA DORDOGNE

Agence Régionale de Santé (ARS)
Aquitaine Limousin Poitou Charentes
Délégation départementale de la Dordogne

ARRÊTE PREFECTORAL N° 24-2016-06-02-005

PORTANT REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

LE RECENSEMENT CITOYEN, UNE ÉTAPE OBLIGATOIRE

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français garçons et filles doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire.

La Mairie (ou le consulat) remettra alors au jeune une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement.

Suite à ce recensement, le jeune est convoqué à une journée "Défense Citoyenneté" (JDC, anciennement journée d'appel de préparation à la Défense - JAPD).

Il est impératif de signaler à la mairie d'habitation tout changement d'adresse car il n'y a pas de suivi postal. Les données issues de recensement facilitent l'inscription sur les listes électorales à 18 ans.

Pour tout renseignement, **contacter la Mairie au 05 53 02 87 87**

**BIENTÔT 16 ANS ?
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?
Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en **JDC**
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

+ d'infos ici

Instagram @mairiesjeunes, LinkedIn Direction du service national et de la jeunesse, X @DSNjeunesse, YouTube @ServicePublic

CASSIOPEA - TÉLÉASSISTANCE

7J/7
24H/24

Choisissez la sérénité !

cassiopea
TÉLÉASSISTANCE

« La Téléassistance de Cassiopea, plus qu'un service d'urgence une présence bienveillante et une écoute personnalisée à chaque instant »

05 53 53 54 54

- Une **aide rapide en cas d'urgence**
- Une **présence bienveillante** à chaque instant
- Un **accompagnement personnalisé**
- Un **service de proximité**, localisé en Dordogne, certifié « Qualité de service téléassistance »
- Une **déclaration d'activités de services à la personne** permettant de bénéficier d'un crédit d'impôt
- Service **agréé par le Conseil départemental de la dordogne** pour les bénéficiaires APA et PCH

3 mois offerts * grâce au partenariat avec la mairie et Cassiopea
Une conseillère en téléassistance vous renseigne en mairie.

*Dont le mois d'installation et sous conditions



www.cassiopea.fr



LA VIE DES ASSOCIATIONS :

LE COMITE DE JUMELAGE



Saint Crépain d'Auberoche est jumelée avec la commune espagnole de Valderredible située en Cantabrie.

Des liens étroits et chaleureux se sont tissés lors des rencontres d'élus municipaux (2019 et 2022) puis des habitants de Valderredible avec les membres du Comité de Jumelage (2023, 2024 et 2025). Une nouvelle visite de nos amis espagnols est prévue à Saint Crépain en 2027.



Groupe franco-espagnol devant la mairie de Saint Crépain septembre 2024



Groupe franco-espagnol dans la salle du parlement de Cantabrie à Santander septembre 2025



Groupe franco-espagnol dans la marina de Santander - septembre 2025

Chaque rencontre est l'occasion de découvrir la façon de vivre des partenaires (gastronomie, fêtes, traditions ...) les richesses patrimoniales locales (châteaux, villages, paysages ...) l'histoire et les activités économiques locales ainsi que les institutions territoriales (Parlement de Cantabrie ...) et les réalisations municipales (Espace Ecologique de Loisirs à Saint Crépain, Centre d'Interprétation de l'Art Rupestre à Valderredible ...) sans oublier les inaugurations (remise des blasons, hissage des drapeaux, plaques commémoratives...).

Les participants aux rencontres ont tissé des liens d'amitié qui s'enrichissent au fur et à mesure de nos rencontres.

Les écoles de rattachement entretiennent une petite correspondance.

Merci à Monsieur le Maire et à l'équipe municipale pour leur implication et leur soutien financier.

Le comité de Jumelage est ouvert à tous ceux qui souhaitent y adhérer



Groupe franco-espagnol devant le Centre d'Interprétation de Monte Hijedo sur la commune de Valderredible septembre 2025



LE COMITE DES FETES

Le comité des Fêtes est heureux de poursuivre ses manifestations pour l'année 2026.

Les membres du comité ont réélu le bureau et son président Patrice DURAND à l'unanimité lors de l'assemblée générale.

Nous remercions la municipalité et tous les membres du comité sans qui toutes nos manifestations n'auraient pas lieu.

Nous acceptons toujours des bénévoles pour nous aider.

Notre concours de belote du 30 janvier fût une réussite inattendue, un grand succès avec 60 équipes.

Suivez-nous sur les réseaux pour rester informés sur nos activités.



Fête de la musique

Nous vous rappelons les principales dates :

12 juin : Fête de la musique

7 août : Marché gourmand

12 décembre : Passage du Père Noël

Venez toujours aussi nombreux à Saint Crépin d'Auberoche dans notre belle commune.

LA SECTION CARTES

A quoi joue-t-on : Belote, Rami, Tarot ?

Fort de ses 25 adhérents, le club continue d'exister et suit son bonhomme de chemin sur tapis vert, terme de circonstance quand on joue aux cartes. Cette année l'activité a été réduite du fait que la fréquentation s'est trouvée perturbée par l'absence de certains adhérents pour raison de santé, nous pensons à Jean-Claude, à Annie, à Henri notre doyen de 98 ans, et à Jacqueline à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Ne pas oublier les nouveaux venus

Et bien sûr nos remerciements à M. Clovis TALLET Maire de SAINT CREPIN D'AUBEROCHE pour le prêt gracieux de la salle des fêtes (avec chauffage en période d'hiver).

A noter que nous nous réunissons toujours les mardis de septembre à juin de 14h00 à 18h00 pour jouer chacun à son jeu préféré, avec un break « goûter » à 16h, gâteaux, boissons douces et/ou chaudes.

Et nous nous retrouvons pour certains d'entre nous à l'occasion des divers concours de belote locaux.

En cours d'année en janvier nous organisons l'incontournable apéritif dinatoire et pour clôturer la saison, en juin un repas au restaurant sur les deniers du club.

Tout cela sous le signe de la convivialité et de l'amitié.

Vous ne savez pas jouer on vous apprendra. Vous voulez vous perfectionner rien de mieux que de jouer avec des joueurs aguerris.

ENEZ NOUS REJOINDRE

Contact le mardi après-midi salle des fêtes

SAINT CREPIN D'AUBEROCHE ou 06.84.01.26.66



CLUB CYCLOTOURISTE & MARCHE AUBEROCHOIS

Historique : le club cyclo a été créé en 1997

La section marche en 2005

Le club compte actuellement 63 licenciés

Le club est affilié à l'UFOLEP

Il y a 27 cyclos et 36 randonneurs



Pour ce qui est du vélo, les sorties ont lieu le dimanche matin et le mercredi après midi. Quand la chaleur arrive, c'est le mercredi matin et bien sûr toujours le dimanche matin. Pour ce qui est de la randonnée les sorties sont tous les lundis matin comme les marches ont lieu à différents endroits chaque semaine, un covoiturage s'est mis en place.

Une sortie annuelle de 4 jours est programmée aux beaux jours (mai, juin) dans des régions différentes (mer montagne).

Ce séjour a un réel succès et la convivialité est de mise.



Un pique nique est aussi au programme, il réunit les membres du club.

Le club se sent parfaitement intégré et participe aux animations de la commune dans la mesure du possible (autres associations)

Nous remercions la municipalité pour le prêt des locaux ainsi que pour la subvention annuelle.



CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DE PÉTANQUE

Une association de pétanque va voir le jour à Saint Crépin d'Auberoche.

La toute première assemblée générale se déroulera

le jeudi 25 juin à 19h30 à la salle d'animation.

Que vous souhaitiez faire partie du bureau ou simplement participer à la vie de l'association,

vous êtes les bienvenus !



Pour tout renseignement, contacter la Mairie au 05 53 02 87 87



LES VIEILLES CALANDRES

Le Club des Vieilles Calandres est une association régie par la loi de 1901, fondée en 1983 au Lardin-Saint-Lazare par un groupe de passionnés de véhicules anciens.

Affilié à la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE), le club rassemble aujourd'hui une quarantaine d'adhérents de tous âges et de tous horizons, principalement répartis sur le Périgord central et le bassin de Brive.

Tout au long de l'année, les membres participent à des randonnées touristiques à la découverte des richesses du Périgord ainsi que des départements voisins, notamment la Haute-Vienne, la Corrèze et le Lot. Le club contribue également à l'animation de nombreuses manifestations et fêtes locales, faisant partager au public sa passion pour le patrimoine automobile.

Un programme d'activités et de sorties a également été adopté pour l'année 2026.

Le Club des Vieilles Calandres accueille avec plaisir toute personne intéressée par les véhicules anciens, qu'elle soit propriétaire d'un véhicule de collection ou simplement passionnée par l'histoire automobile.

À noter,

Les membres du club organiseront un repas convivial à la salle des fêtes de Saint-Crépin-d'Auberoche le samedi 21 novembre 2026 à 12 h 00.

Pour tout renseignement, contacter la Mairie au 05 53 02 87 87



PASSION RANDO TRAIL

🚴🏍️ La Fast-Oche revient pour sa 2ème édition ! 🚴🏍️

L'association Passion Rando Trail vous donne rendez-vous le samedi 14 novembre à Saint-Crépin-d'Auberoche pour une journée placée sous le signe du sport, du partage et de la convivialité.

Au programme :

🚴 La Sympat-Oche dès 9 h
Parcours VTT ou Gravel de 30 km et 51 km, en gestion libre
Trace GPX transmise la veille.

🏞️ Randonnée de 10 km
Accessible à tous
Départ à 15 h

🌙 Les épreuves nocturnes :
Mini Fast-Oche : 13 km – départ à 18 h 00
Fast-Oche : 21 km – départ à 18 h 15

🎁 Un repas surprise sera offert à l'ensemble des participants pour terminer cette journée sportive dans la bonne humeur.

Que vous soyez coureur, vététiste, gravel ou simplement amateur de randonnée, venez relever le défi et partager un moment convivial au cœur de l'Auberoche.

📄 Inscriptions ouvertes à partir du 15 juin

Nous vous attendons nombreux pour cette deuxième édition !

#LaFastOche #PassionRandoTrail #TrailNocturne #VTT #Gravel #Randonnée #Dordogne #SportNature



KARATÉ DO SCA PERIGORD

Karaté Do SCA Périgord : Bilan de la Saison 2025-2026

Une année riche en émotions, en accomplissements et placée sous le signe du renouveau pour notre belle famille du Karaté Do SCA Périgord !

Une saison sportive vibrante

Cette saison a été marquée par un engagement exemplaire de nos pratiquants. La détermination et la passion ont été au rendez-vous, nous offrant de magnifiques moments de partage sur les tatamis :

Championnat de Dordogne : Nos athlètes ont brillé, décrochant de nombreux podiums avec des médailles d'or, d'argent et de bronze, témoignant du haut niveau de progression de chacun.

Championnat d'Aquitaine : La participation de nos membres à ce rendez-vous régional illustre parfaitement notre volonté de grandir et de se confronter aux meilleurs, toujours avec respect et abnégation.

Esprit d'équipe : Lors de notre récente compétition, nous avons fièrement terminé 4^{ème} sur 12 clubs engagés. Une performance collective qui prouve, s'il en était besoin, la vitalité de notre association.

Développement jeunesse : Nous sommes particulièrement fiers d'avoir mis en place cette année un second cours le vendredi soir au gymnase de Saint-Pierre-de-Chignac. Ce nouveau créneau connaît un immense succès auprès des plus jeunes, permettant à de nombreux enfants de découvrir et de s'épanouir dans la pratique du karaté.

La fin de cette saison marque une étape symbolique dans l'histoire de notre club :

Un grand merci à Gilles Muller : Fondateur du club, 4^e Dan, arbitre national et instructeur fédéral, Gilles a transmis sa passion avec une rigueur et une bienveillance qui resteront gravées dans l'ADN du club. Nous saluons son travail exemplaire et son engagement indéfectible depuis le premier jour.

Un nouveau chapitre pour Nicolas Bouvier : C'est avec beaucoup d'enthousiasme que Nicolas Bouvier, futur 2^e Dan pour la saison 2026-2027, prend la présidence du club. Fort de son rôle de trésorier au Comité Départemental de Karaté de la Dordogne, il a à cœur de promouvoir toutes les disciplines de notre art martial et de poursuivre le développement territorial du club avec dynamisme.

Un immense merci à nos soutiens

La vie de notre association est rendue possible grâce à la générosité et à la confiance qui nous sont témoignées chaque jour :

À la Commune de Saint-Crépin-d'Auberoche : Nous tenons à exprimer notre reconnaissance la plus profonde à Monsieur le Maire et à l'ensemble du conseil municipal. Votre soutien financier, précieux pour la gestion de notre quotidien, ainsi que la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes, sont les fondations mêmes de notre activité. Ce geste citoyen nous touche droit au cœur et permet à chacun, petit et grand, de s'épanouir dans la pratique du karaté.

À nos familles : Un grand merci à vous, parents et proches. Votre confiance, votre accompagnement au quotidien et vos encouragements dans les gradins sont le moteur de notre énergie. C'est grâce à cette belle cohésion que notre club continue de grandir.

Plus qu'un sport, le Karaté Do SCA Périgord est un lieu de vie où le respect, la solidarité et le dépassement de soi sont les maîtres-mots. Nous abordons la saison prochaine avec une immense impatience, prêts à accueillir tous ceux qui souhaitent rejoindre notre aventure.

Avec toute notre gratitude,

Gilles Muller

Fondateur du Karaté Do SCA Périgord

Nicolas Bouvier

Président du Karaté Do SCA Périgord





Directeur de la publication : Clovis TALLET

Commission communication : Myriam LAMI, Solange SCHLERNITZAUER, Audrey STRUCK, Jean-Marc BAYLE, Damien CHAZELAS

Imprimé le 20 juin 2026 en 200 exemplaires par Imprim' Périgord à Boulazac

Distribué par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique